



ECOLOGIC  
Collecte fin de saison estivale

# Sommaire

- **Présentation d'Ecologic**
  - Eco organisme agréé à but non lucratif
- **Description du dispositif collecte fin de saison**
  - Le dispositif opérationnel
  - La communication : les acteurs impliqués et les outils
- **Comment participer ?**

# Ecologic : Qui sommes-nous ?

Ecologic est un **éco-organisme à but non lucratif agréé par l'État** pour assurer un service de collecte et de traitement des **Articles de Sport et Loisirs (ASL)** et d'**Equipements Electriques et Electroniques (EEE)** sur le territoire national.

Ecologic contribue depuis 2006 au développement d'une **économie circulaire** fondée sur des activités de **prévention** et de **recyclage des déchets**, avec l'ensemble des acteurs impliqués (producteurs, enseignes de distribution, collectivités, acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, opérateurs de traitement, associations...).



# Le contexte réglementaire

Les réglementations européennes et françaises en vigueur rendent les producteurs d'équipements responsables des déchets issus de certains produits.

Les filières ASL et EEE s'appuient sur le principe de la **R**esponsabilité **E**largie du **P**roducteur (**REP**) qui permet d'intégrer dans le prix de vente des produits mis sur le marché la prise en charge de la vie des produits.

**L'éco-contribution** correspond à la part que le producteur reverse aux éco-organismes au titre de la gestion des **Articles de Sport et Loisirs** et des **Equipements Electriques et Electroniques** en fin de vie.

Elle est rendue obligatoire depuis **2006** pour les **EEE** et depuis **2022** pour les **ASL**.



# Les produits concernés que je peux confier à Ecologic

Les **Articles de Sport et de Loisirs** sont des équipements utilisés dans le cadre d'une pratique sportive ou d'un loisir de plein air ; incluant les accessoires et les consommables

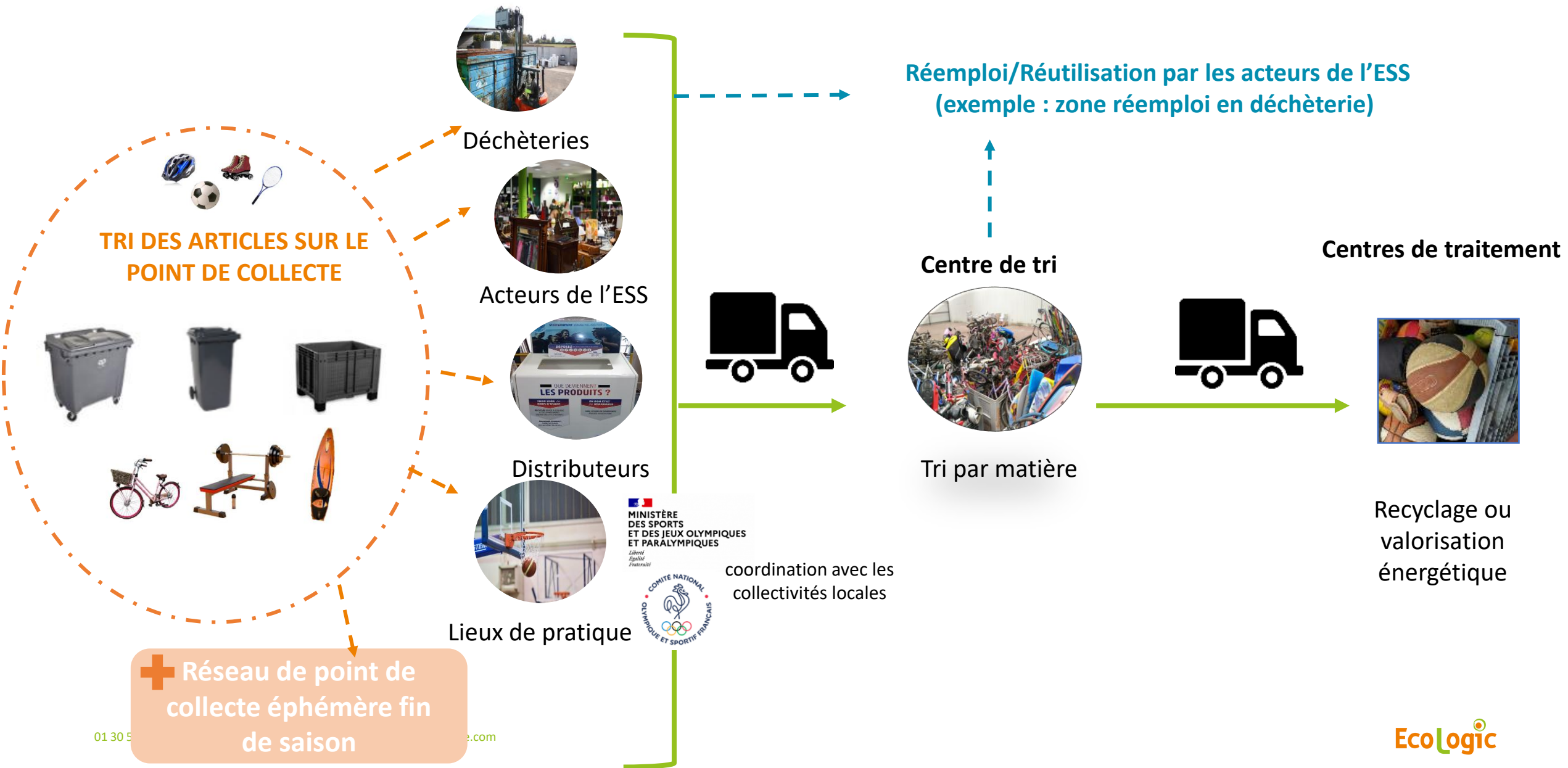


Les **Equipements Electriques ou Electroniques** sont des équipements qui fonctionnent avec une pile, une batterie ou une prise électrique, quels que soient l'usage et la composition matière.

*Ils contiennent des composants polluants qui doivent être retirés (piles, condensateurs, gaz à effet de serre...)*



# Le dispositif de collecte en cours de déploiement





# Description du dispositif

## **Contexte : une forte saisonnalité des pratiques dans les territoires touristiques**

- À la fin de saison : les acteurs du tourisme et du sport (clubs, magasins, loueurs...) trient leur matériel (nautiques, cycles)
- Les quantités de déchets peuvent être diffuses
- Les acteurs n'ont pas forcément de solutions de proximité

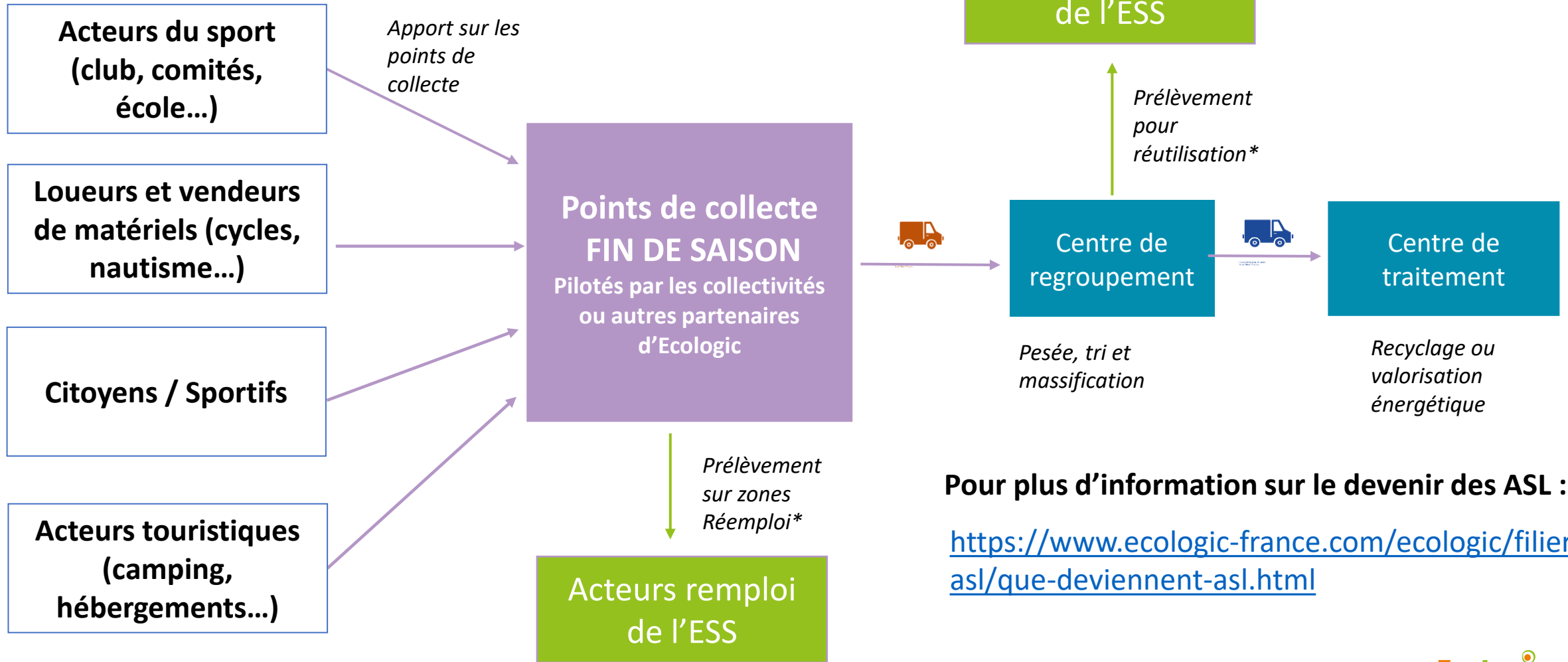
## **La collecte fin de saison**

Mettre à disposition un réseau de point de collecte éphémère pour les Articles de Sport et Loisirs (ASL) pour tous les acteurs d'un territoire.



# Le dispositif opérationnel

## Les différents utilisateurs de matériels



Pour plus d'information sur le devenir des ASL :

<https://www.ecologic-france.com/ecologic/filiere-asl/que-deviennent-asl.html>

# Le dispositif opérationnel

## Les conditions opérationnelles pour ouvrir un point de collecte dans votre collectivité :

- **Lieu** : Votre **déchèterie, les services techniques, un centre nautique** ... (idéalement à proximité de la station balnéaire) Le lieu doit être **accessible et sécurisé** (pas sur la voie publique)
- **Contenants** : Ils sont mis à disposition **gratuitement** par Ecologic. **Bac roulant ou caisse plastique ou benne** (selon la place disponible sur site et les estimations des dépôts).
- **Période** : **de mi-septembre à mi-novembre** – possibilité de choisir la date de démarrage – le point doit être ouvert **minimum 1 mois**
- **Produits collectés** : Tous les **Articles de Sport et Loisirs**
- **Collecte** : L'opérateur d'Ecologic intervient **à la demande** (extranet) lorsque les contenants sont pleins (rotation plein/vide). La collecte et le traitement pris en charge par Ecologic
- **Accès** : le point de collecte doit accepter **gratuitement les dépôts d'ASL des acteurs du territoire** (pratiquants, clubs/ligues/comités, collectivités, professionnels, loueurs/vendeurs de matériels et tous les autres détenteurs d'ASL)

# La communication

- **Votre structure accepte de communiquer sur le dispositif auprès des acteurs du territoire**
  - Vous êtes libre de choisir les canaux de communication qu'elle juge adaptés
  - Vous pouvez vous appuyer sur votre collectivité pour renforcer la visibilité
- **Ecolagic met à votre disposition des outils clés en main : le kit communication fin de saison (disponible au téléchargement sur [le centre de ressources](#))**
  - Affiches imprimables personnalisables (A3)
  - Mailing personnalisable
  - Post Réseaux Sociaux personnalisables
  - Éléments de langage pour emailing et site internet
  - Infographie « Fin de vie des ASL »
  - Photos

**RAPPORTEZ VOS MATÉRIELS DE SPORT USAGÉS**

GILET, PLANCHE, COMBINAISON, PALME, RAME, ACCASTILLAGE, VOILE, SKIS, NAUTIQUES, CANOÉ KAYAK, TENNIS, VÉLO... Vous pouvez aussi déposer vos autres articles de sport, sauf les textiles



**RENDEZ-VOUS POUR LA COLLECTE**  
ENSEMBLE, OFFRONS UNE SECONDE VIE À NOS ÉQUIPEMENTS!

Date : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_

QUE DEVIENNENT VOS MATÉRIELS ?



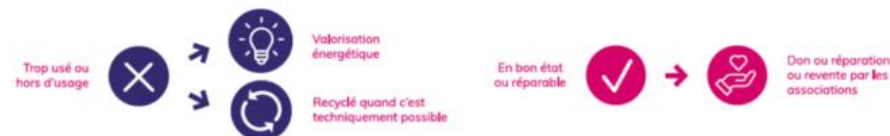
**Nouveau ! LE TRI CONCERNE AUSSI VOS ARTICLES DE SPORT ET LOISIRS**

**RAPPORTEZ VOTRE MATÉRIEL DE SPORT USAGÉ !**

Consultez les lieux et dates de collecte près de chez vous !



## QUE DEVIENNENT LES PRODUITS ?



# Implication de tous les acteurs à l'échelle nationale et locale

## Communication des acteurs nationaux qui sont les relais vers les acteurs locaux

Metteurs en  
marché d'Articles  
de Sport et Loisirs

Associations de  
protection  
environnementale

Acteurs du  
mouvement  
Sportif

Réseau de  
magasins  
distributeurs

Acteurs du  
tourisme



## Diffusion de la liste des points de collecte aux acteurs locaux

Lancement de la collecte de fin de saison du matériel de sports de montagne usagés

Plus de 40 points de collecte éphémères en station disponibles.  
Venez vite déposer vos articles de Sport et Loisirs usagés !

Découvrez les points de collecte en station pour le matériel de sport usagé

| Date de la collecte fin de saison | Informations sur le point de collecte  | Nom du point de collecte  | Localisation du point de collecte             | Adresse                     | code postal | ville    | Site Internet                    |
|-----------------------------------|--|---------------------------|---|-----------------------------|-------------|----------|----------------------------------|
| Du 3 avril au 28 avril            | Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 à 17h30<br>Samedi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30                                  | Déchèterie Allos          | <a href="#">Voir le point sur Google Maps</a> | 55 Plan Est Zone Artisanale | 04260       | Allos    | <a href="#">Voir le site web</a> |
| En continu                        | Jusqu'au 30 avril : du lundi au samedi : 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h<br>À partir du 1er mai : du lundi au samedi : 9h | Déchèterie Fontchristiane | <a href="#">Voir le point sur Google Maps</a> | Route de l'Izoard           | 05100       | BRIANCON | <a href="#">Voir le site web</a> |

Page internet dédiée sur  
le site d'EcoLogic



# Une action concrète pour valoriser votre structure

- Engagement de votre structure dans une **dynamique de sport/tourisme durable**
  - Image positive liée au sport et au Développement Durable
- Dispositif **pris en charge par Ecologic**
  - La mise à disposition des contenants, la collecte et le traitement sont gratuits
  - Le kit de communication est fourni gratuitement
- Solution opérationnelle pour **tous les acteurs du territoire**
  - Votre point de collecte permet d'apporter une solution aux acteurs du territoire qui permet de réduire la part des déchets mis en Ordures Ménagères ou aux Encombrants



# Comment participer en tant qu'acteur du sport ?

## 2 niveaux d'implication possibles

1

Je souhaite **communiquer sur le réseau de point de collecte** mis en place par ECOLOGIC et ses partenaires



1. Je relaie la liste des points de collecte auprès de mon réseau en utilisant le kit de communication disponible sur [le centre de ressources](#) et le *Lien internet - à venir-*

2

Je souhaite **devenir un point de collecte** et accueillir les dépôts de matériels usagés des acteurs de mon territoire



1. J'en informe **Pauline VILLARD** par mail [pvillard@ecologic-france.com](mailto:pvillard@ecologic-france.com) pour valider la faisabilité, le retroplanning et la contractualisation  
Les informations sur le point de collecte doivent être fournis 1 mois avant la date de démarrage
2. Je télécharge le kit de communication MULTISPORT sur [le centre de ressources](#) d'Ecologic et relaie auprès de mon réseau la mise en place de la collecte sur mon site

EcoLogic

